



FORMER LE COLLECTIF DE TRAVAIL AU HANDICAP PSYCHIQUE

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public, managers, direction, mission handicap / diversité, personnel RH.

DATE ET LIEU

Nous consulter

DURÉE

1 journée (7 heures)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

De 4 à 12 personnes

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Un(e) spécialiste du handicap psychique en entreprise

TARIF

En inter : 490.00€ / personne

En intra : nous consulter



OBJECTIFS

- Appréhender la notion de handicap psychique
- Identifier ses propres représentations
- Connaître le handicap psychique et ses répercussions dans la vie professionnelle
- Apporter des outils pour mieux appréhender certaines situations et mieux répondre aux besoins des personnes concernées



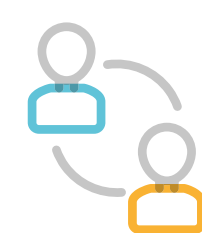
PROGRAMME

Représentation et compréhension des troubles psychiques

- Définition du handicap psychique, des troubles psychiques et de la souffrance psychique au travail
- Identification de ses propres représentations génératrices de stress et de blocage personnel

Les troubles psychiques et le travail

- Identification des freins et des leviers dans le cadre du travail
- Attitudes et comportements aidants (vigilance, vocabulaire approprié...)
- Enjeux du travail pour des personnes en situation de handicap psychique
- Cadre de travail avec des repères bien identifiables
- Prévention et gestion des situations de crise



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative (alternance d'apports théoriques, de mises en situation, de jeux de rôles)
- Quizz, vidéos
- Partage sur le vécu, ressenti des participants et étude de cas



INFORMATIONS

contact@dcahandicap.fr
06.22.61.19.70